

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU CONSULTATION N°05/2022

Conformément à l'article 65 du Décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La direction de l'Université Chadli Bendjedid El-Tarf, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation n°05/2022 pour: **ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES INSTALLATIONS SPORTIFS A L'UNIVERSITE D'EL-TARF: « réalisation d'un terrain de football avec une pelouse en gazon artificiel» :**

Que l'attribution provisoire est comme suit:

DESIGNATION DES TRAVAUX	BUREAU D'ETUDE CHOISIE PROVISOIEMENT	NOTE TECHNIQUE	MONTANT DE L'OFFRE DA TTC	DELAI	MODE DU CHOIX
ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES INSTALLATIONS SPORTIFS A L'UNIVERSITE D'EL-TARF: « réalisation d'un terrain de football avec une pelouse en gazon artificiel»	BET SOUAB ASMA NIF : 360500598199106102	30	21.896,00	Deux (02) mois	Moins disant des qualifiés techniquement

Tout soumissionnaire qui conteste cette attribution peut introduire un recours dans un délai de (10) dix jours à partir de la première publication de cet avis auprès de la commission des recours de la wilaya d'El-Tarf.

13 JUIN 2022
El-Tarf le
LE DIRECTEUR
الأستاذ الدكتور: سليمان حداد